



LUFRATEX

Edition 5
Date 19/03/2008
Page 1/3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION

NOM COMMERCIAL LUFRATEX
CODE FORMULE 1202
DESCRIPTION/EMPLOI Emulsion autolustrante pour sols

FOURNISSEUR

FOURNISSEUR Christeyns France S.A. WEBSITE www.christeyns.com
ADRESSE rue de la Maladrie 31
F-44120 VERTOU
TEL +33 (0)240 80 27 27
FAX +33 (0)240 03 09 73

Email : health-security@christeyns.fr

TELEPHONE EN CAS D'URGENCE

ORFILA (INRS) 01 45 42 59 59
CENTRE ANTI-POISON DE NANCY +33 (0)3 83 32 36 36
CENTRE ANTI-POISON BELGIQUE +32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX Selon 1999/45/CE - 2001/59/CE Préparation non classée. Peut causer une irritation en cas de contact avec les yeux.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PRODUITS DANGEREUX

NOM	CAS N°	N° EINECS	CONC %	SYMBOLES	PHRASE(S) R
(100820) Ethyldiglycol	111-90-00		< 5 %	Xi	R36
(100850) Tributoxyethylphosphate	78-51-3		< 5 %	Xn	R20/21/22, R36/37/38
(102079) Copolymère styrène-acrylique			< 15 %		

4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

INGESTION En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

CONTACT AVEC LES YEUX Laver abondamment à l'eau puis se rendre si nécessaire chez un médecin.

TRAITEMENT Avis aux médecins.

CONTACT AVEC LA PEAU Rincer à l'eau.

INHALATION En cas de malaise consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S)

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S) Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé. mousse. sable. dioxyde de carbone (CO₂). eau. poudres.

MOYEN(S) D'EXTINCTION À NE PAS UTILISER POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ
Aucun.

EQUIPEMENTS SPÉCIAUX POUR LA PROTECTION DES INTERVENANTS

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

METHODE DE NETTOYAGE

PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

MÉTHODE DE NETTOYAGE

Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Laver abondamment à l'eau les résidus.

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

PRÉCAUTIONS MANIPULATION Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.
CONSEIL(S) D'UTILISATION(S) Ne pas mélanger avec d'autres produits.

STOCKAGE

PRÉCAUTION(S) STOCKAGE Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine.
CONDITIONS DE STOCKAGE Température de stockage recommandée: 5°C - 40°C.
- MATIÈRE(S) INCOMPATIBLE(S) À ÉLOIGNER
Non déterminé.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**LIMITE(S) D'EXPOSITION**

LIMITE(S) D'EXPOSITION Non applicable.

PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES Pas nécessaire.
PROTECTION DES MAINS non exigé.
PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
PROTECTION DES YEUX Non exigé.
MESURES D'HYGIÈNE Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**INFORMATION GÉNÉRALE**

ETAT PHYSIQUE/FORME Liquide.
ODEUR légère.
COULEUR blanc.

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

PH environ 8,5 à l'état pur
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ) Non applicable.
DENSITÉ +/- 1,020 (20°C)
HYDROSOLUBILITÉ 100% (20°C)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
CONDITION(S) À ÉVITER Températures au-dessous de 0°C.
MATIÈRE(S) À ÉVITER Ne pas mélanger avec d'autres produits.
PRODUITS DÉCOMPOSITION DANGEREUX En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. oxydes d'azote (NOx).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**SYMPTOMES**

- INHALATION Non applicable.
- CONTACT AVEC LA PEAU Peut causer une irritation en cas de contact prolongé avec le produit pur.
- CONTACT AVEC LES YEUX Peut causer une irritation.
- INGESTION Données non disponibles.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**COMPORTEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT**

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ Taux d'élimination : 90- 100 % - copolymère acrylique.
POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION Pas de bio-accumulation.

EFFET(S) ECOTOXICOLOGIQUE(S)

EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE Selon 1999/45/CE et adaptations : la préparation n'est pas classée "dangereux pour l'environnement".

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.
EMBALLAGES CONTAMINÉS Les emballages souillés peuvent après rinçage être donnés comme déchet normal. Consulter à ce propos votre instance locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**VOIES TERRESTRES (ROUTE/RAIL: ADR/RID)**

Non soumis à la réglementation ADR/RID.

VOIES MARITIMES (IMDG)

Non soumis à la réglementation IMDG

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SYMBOLE(S) DE DANGER /
PHRASE(S) R Pas de - Préparation non classée selon 99/45/CE

PHRASE(S) S Contient Triisobutyl phosphate. Peut déclencher une réaction allergique.
REGLEMENT (CE) N°648/2004
INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS Conservateurs
AGENTS CONSERVATEURS BENZISOTHIAZOLINONE. METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE.
METHYLISOTHIAZOLINONE.

16.AUTRES INFORMATIONS

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance.

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond aux directives 1907/2006/CE .Produit classifié selon 67/548/CE - 99/45/CE- 01/59/CE et adaptations ou selon AISE-guidelines

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

HISTORIQUE

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE 06/02/2007
RÉVISION CHAPITRE(S) N° 2-3-15

Source d'information : Toutes les informations concernant cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données de nos fournisseurs ou proviennent de ecb.jrc.it/classification-labelling

PHRASES R COMPOSANTS R36 - Irritant pour les yeux
R20/21/22 - Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau